

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 DECEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Harvey Shaffer et Michael Goldwax formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENT : Conseiller Abraham Gonshor

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

À 20h32, la Conseillère Bonnie Feigenbaum s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 20h33.

2011-931

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

13.1 Embauche de Madame Valentina Maria Todoran, à titre de « Trésorière Adjointe ».

Adoptée

2011-932

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 novembre 2011 et la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 novembre 2011 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2011-933

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 1 du Règlement n° 740-3 :

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012 qui se tiendront à 20h00 au Centre communautaire, 30 chemin Lyncroft à Hampstead :

16 janvier;	9 juillet;
6 février;	6 août;
5 mars;	4 septembre;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2 avril; 9 octobre;
7 mai; 5 novembre;
11 juin; 3 décembre;

Adoptée

2011-934

PROGRAMME DE RABAIS AFIN D'ENCOURAGER L'UTILISATION DES LIBRAIRIES

CONSIDÉRANT que la Ville de Hampstead désire encourager ses résidents à joindre une librairie de leur choix;

Il est proposé par le Maire William Steinberg, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QU'un résident de Hampstead peut obtenir, sur présentation d'une preuve de paiement, un rabais de 50% du coût d'un abonnement à une librairie, jusqu'à un maximum de 100\$ par résidence;
- QU'un reçu original émanant de la librairie ou une carte d'abonnement démontrant la date d'expiration seront nécessaires à titre de preuve de paiement;
- QUE la librairie doit être située sur l'Ile de Montréal.

Adoptée

2011-935

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE désigner, à titre de maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Conseillère Bonnie Feigenbaum

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012

Conseiller Harvey Shaffer

Du 1^{er} avril 2012 au 30 juin 2012

Conseiller Leon Elfassy

Du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012

Conseiller Michael Goldwax

Du 1^{er} octobre 2012 au 31 décembre 2012

Adoptée

2011-936

CESSIONS DE PARCS - CONDITION PRÉALABLE POUR L'APPROBATION D'UN PLAN RELATIF À UN PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LE SITE MACDONALD (CASERNE DES POMPIERS)

ATTENDU QUE l'approbation d'un permis de construire, à l'égard d'un immeuble, doit être soumise aux conditions mentionnées à la section 3.3.1 de la subdivision du Règlement numéro 728 modifié par l'article 13 du Règlement no. 791 Zonage modifiant le règlement no. 727 de la Ville de Hampstead, de lotissement non. 728 réglementant les opérations cadastrales de la Ville de

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Hampstead, le règlement no. 730 concernant les permis et certificats et le règlement no. 759 concernant la démolition des bâtiments;

ATTENDU QUE la caserne des pompiers située au 5520-5570 avenue MacDonald, portant le numéro de lot no. 2 088 440 du cadastre du Québec, fait l'objet d'un plan de réaménagement, le tout conformément à l'article 11 du Règlement no. 791 modifiant l'article 1.1 du Règlement Subdivion 728;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery, il est UNANIMEMENT RÉSOLU:

- Que la condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à un permis de construire pour la caserne des pompiers situé au 5520-5570 avenue MacDonald est que le propriétaire prenne l'engagement mentionné au sous-paragraphe 1 et effectue le versement d'une somme, tel que mentionné au sous-paragraphe 2, et que le total n'excède pas 1 % de la valeur du site.

Adoptée

2011-937

DÉSIGNATION DES MEMBRES ET ADJOINTS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT l'article 3 du règlement N° 743 qui stipule que le Conseil doit désigner, par résolution, les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres et adjoints sont nommés conformément aux termes et conditions définis aux Divisions 3, 4 et 5 du Règlement no. 743 de la Ville de Hampstead;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE les membres suivants soient nommés :

William Steinberg, Maire – membre *ex officio*, Président;
Councillor Leon Elfassy, Conseiller municipal, Vice-président;
George Elbaz, Architecte;
Suzanne Gans, Architecte;
Richard Rubin, Architecte;
Rafael Tzoubari, Ingénieur ;
David Hilf, Architecte;

- QUE les adjoints suivants soient nommés:

Chef de Section, urbanisme et inspection des bâtiments, Secrétaire du Comité;

Inspecteur en bâtiments, Secrétaire remplaçant du Comité.

Adoptée

2011-938

DÉPÔT – EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉCLARATIONS DE DIVULGATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Un extrait du registre contenant les déclarations de divulgation pour l'acceptation par les membres du Conseil de dons, marques d'hospitalité ou avantages d'une valeur inférieure à 40 \$, a été déposé, conformément à l'article 7 du Règlement no. 782 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil de la Ville de Hampstead.

En date du 5 décembre 2011, aucun membre du Conseil de la Ville de Hampstead n'a accepté de dons, marques d'hospitalité ou avantages d'une valeur inférieure à 40 \$.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Le Conseil reconnaît et approuve le dépôt de ce document.

2011-939

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 690-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 690-5 CONCERNANT LES NUISANCES

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Bonnie Feigenbaum qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 690-9 modifiant le règlement no. 690-5 concernant les nuisances.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 690-9 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-940

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 747-19 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 747 DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LE PRINTEMPS / ÉTÉ 2012

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Harvey Shaffer qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 747-19 modifiant de nouveau le règlement n° 747, décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour le printemps/été 2012.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 747-19 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-941

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 743-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 743 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 743-3 modifiant le règlement no. 743 constituant le Comité Consultatif d'Urbanisme.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 743-3 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-942

ADJUDICATION DU CONTRAT DE RENOUVELLEMENT D'ASSURANCES DE DOMMAGES ET DE RESPONSABILITÉ POUR 2012

CONSIDÉRANT QUE la Ville est partie à une entente de regroupement avec les autres municipalités reconstituées de l'Île de Montréal et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013, pour l'achat en commun d'assurances de dommages avec possibilité de franchise collective;

CONSIDÉRANT QUE *René Laporte et Associés inc.* et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont négocié les conditions de renouvellement d'assurances pour le compte du *Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal (RMIM)*, pour le terme de 2012;

CONSIDÉRANT QUE le consultant, *René Laporte et Associés inc.*, recommande d'accepter les conditions de renouvellement de *BFL Canada Risques et Assurances inc.* pour ce qui est de l'assurance responsabilité municipale, civile et des autres assurances de dommages puisqu'elles s'avèrent

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

avantageuses et qu'elles permettent la création d'un fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile de 500 000 \$;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'OCTROYER le contrat de renouvellement d'assurances de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 1er janvier 2013 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurance *BFL Canada Risques et Assurances inc.* :

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>	<u>Courtiers</u>
Biens	Affiliated FM	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Bris des machines	Affiliated FM	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Délits	Chartis	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Responsabilité primaire	Lloyds	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Responsabilité complémentaire	Lloyds	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Responsabilité municipale	Lloyds	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>
Automobile des propriétaires	Lombard	<i>BFL Canada Risques et Assurances inc.</i>

- DE VERSER, pour le terme 2012, la prime de la Ville, soit 66 406.00 \$ incluant les taxes, aux mandataires de *BFL Canada Risques et Assurances inc.*;
- DE VERSER à l'UMQ, la somme de 18 949.00 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2012;
- DE VERSER à l'UMQ, pour le terme 2012, un montant de 664.06\$ plus taxes, correspondant à 1.00 % du coût de la prime incluant les taxes pour les responsabilités assumées titre de mandataire du RMIM;
- D'AUTORISER la greffière, ou l'assistant-greffier, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution; et

Le certificat du trésorier no.11-036 daté du 1^{er} décembre 2011 atteste que les fonds sont disponibles pour ces dépenses.

Adoptée

2011-943

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de novembre 2011 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} novembre 2011 au 30 novembre 2011, au montant de 771,137.71\$, est par la présente approuvée (392,502.23\$ pour les chèques et 378,635.48\$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2011-944

ADOPTION DES POLITIQUES RÉVISÉES RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DES CADRES AINSI QUE DES CADRES DE DIRECTION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Adoptée

2011-945

EMBAUCHE DE MADAME VALENTINA MARIA TODORAN, À TITRE DE « TRÉSORIÈRE ADJOINTE »

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **D'EMBAUCHER MADAME VALENTINA MARIA TODORAN, à titre de « TRÉSORIÈRE ADJOINTE »** au plus tard le 9 janvier 2012, aux conditions suivantes :
 - Un examen médical attestant la capacité d'exercer les tâches de la fonction;
 - aux conditions usuelles ainsi qu'aux conditions décrites dans le contrat signé, le 30 novembre 2011, par Madame Todoran et la Ville, représentée par son directeur des ressources humaines, contenu dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur des ressources humaines.

Le certificat du trésorier no 2011-037, daté du 5 décembre 2011 atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-946

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg _____
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière _____
Me Nathalie Lauzière, Greffière